



**CÔTE BASQUE  
SPORT SANTÉ**

# SPORT SUR ORDONNANCE

- COMMENT PRESCRIRE ?
- À QUELS PATIENTS ?
- QUELS SONT LES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE EXISTANTS ?

**12 MAI 2017**

**ESPACE BELLEVUE  
BIARRITZ**



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
DE LA VILLE,  
DU SPORT  
ET DU LOISIR



**Groupe  
Pasteur  
Mutualité**



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Aquitaine

Pourquoi une formation DPC sur le bon usage de l'activité physique en médecine ?  
Pour plusieurs raisons :

- la première découle de la reconnaissance devenue maintenant officielle des bienfaits de l'activité physique comme méthode thérapeutique et comme moyen de prévention.
- la seconde est plus conjoncturelle. Elle résulte de la prise en compte dans la loi Santé votée en novembre 2015 (et dont les textes d'application ont été publiés en décembre 2016) de l'utilité pour le médecin de prescrire de l'activité physique adaptée dans le traitement des affections longues durées.
- la troisième répond tout simplement à un problème de santé publique : trop de sédentaires, trop de personnes en surpoids ou obèses. Bouger devient presque une nécessité « vitale ».
- et enfin, dernière raison, la Côte Basque est devenue un territoire d'innovation et d'expérimentation dans ce domaine. Côte Basque Sport Santé est engagé depuis des années dans une politique de promotion de l'activité physique en prévention primaire. Une première formation DPC a été organisée en 2015 à l'occasion du lancement à Biarritz d'une action de prescription d'activité physique par les médecins traitants et d'offre pour le patient-bénéficiaire d'un parcours qui comprend notamment 12 semaines de pratique dans un club dont les éducateurs sportifs ont reçu une formation adéquate. Le succès de cette expérimentation, son extension à un territoire plus vaste que celui prévu à l'origine sans oublier les récents développements législatifs et règlementaires et les initiatives locales nouvelles, rendent à nouveau nécessaire l'organisation d'une telle formation.

La novation cette année sera d'y associer l'ensemble des professions médicales et para médicales (pharmaciens, infirmiers, kinés, APA, etc....) qui sont concernées et interviennent dans les parcours qui sont proposés aux patients ou aux bénéficiaires.

En matière de formation, chacune de ses professions a sa spécificité, ce qui justifie la mise en place d'ateliers distincts afin de bien « coller » aux besoins. C'est ce qui est proposé. Il nous a cependant paru utile de prévoir une séance plénière puisque cette notion de parcours associe plusieurs professions dont celles qui auront la responsabilité de la mise en œuvre d'une pratique d'activité physique « raisonnée et raisonnable ».

Bon congrès et bon travail.

**Professeur Gérard Saillant,**  
Président de Côte Basque Sport Santé.

## VENDREDI 12 MAI

14h00 : Accueil des participants

### 14H00-15H00 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- 1. La démarche sport santé.**  
Pr. Gérard Saillant - Georges Vanderchmitt.
- 2. L'apport du mouvement sportif.**  
Marc Lièvremont - Marie Hélène Dehecq.
- 3. Un projet innovant porté par le Centre Hospitalier.**  
Dr. Philippe Nguyen.
- 4. Le point de vue du médecin traitant et de l'élu.**  
Dr. Guillaume Barucq.
- 5. L'engagement du Groupe Pasteur Mutualité.**  
Dr. Michel Cazaugade.

15h00 - 15h15 : Pause

### 15H15-18H15 : ATELIERS

#### 1 LA PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE PAR LES MÉDECINS

*Formation à l'intention des médecins.*

**PR. XAVIER BIGARD :**

Président de la Société Française de la Médecine, de l'Exercice et du Sport

**DR. FABIEN PILLARD :**

CHU de Toulouse  
Réseau Efformip

**DR. ROZEN CASTERA**

Médecin partenaire de  
« Prescription d'Activité Physique  
pour les médecins traitants »

#### 2 LA PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN PRATIQUE

*Formation à l'intention des pharmaciens, des infirmiers, des kinésithérapeutes et des éducateurs médico-sportifs (APA).*

**DR. FABIEN PILLARD**

CHU de Toulouse  
Réseau Efformi

**PHILIPPE BURTIN -LABORDE**

Kinésithérapeute  
Préparateur Physique

**EDSON VANZ**

APA

18H15 : Cocktail de clôture

## CONTACT



### SAFSU

40, rue du Palais-de-Justice  
64120 Saint-Palais

T / 06 78 73 70 10

T / 06 78 73 72 60

contact@safsu.fr

[www.safsu.fr](http://www.safsu.fr)



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Créer son profil sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)
2. Rechercher un programme de formation safsu
  - SUR VOTRE COMPTE DPC :
    - à gauche cliquer sur « Recherche action »
  - RENSEIGNER :
    - Référence de l'action ANDPC
  - CLIQUER SUR :
    - « Rechercher »,
    - puis sur : « Détail Action DPC »
    - puis sur : « S'inscrire » en bas de la page
    - et enfin sur : « Valider »



Pour les inscriptions en DPC ou hors DPC, il faut obligatoirement renvoyer le bulletin d'inscription téléchargeable sur [www.safsu.fr](http://www.safsu.fr)

## N° PROGRAMMES DPC

**Médecins** : Programme N°55781700064 Session N°1  
**Kinésithérapeutes** : Programme N°55781700065 Session N°1  
**Pharmaciens** : Programme N°55781700066 Session N°1  
**Infirmiers** : Programme N°55781700067 Session N°1

## INDEMNISATION ANDPC

Médecins : 180 €  
Kinésithérapeutes : 128.20 €  
Pharmaciens : 188.56 €  
Infirmiers : 135.04 €

## LIEU

### ESPACE BELLEVUE

Place Bellevue,  
64200 Biarritz.

